



DÉLÉGATION DE POUVOIRS ET DE RESPONSABILITÉS

Je soussigné : Damien DEBOSQUE

Agissant au nom et en qualité de :

- Directeur Général de la société API DEVELOPPEMENT, société au capital de 750 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 469 501 852 et ayant son siège social à Mons en Baroeul (59370), 382 rue du Général de Gaulle.
- Directeur Général de la société API RESTAURATION, société au capital de 10.000.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 477 181 010 et ayant son siège social à Mons en Baroeul (59370), 384 rue du Général de Gaulle.

En vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés par les statuts, donne à :

Madame Mathilde Dehaene

les pouvoirs et l'autorité pour assurer la fonction de :

Responsable du service juridique Droit des Affaires et Conformité

I/ SERVICE JURIDIQUE

Au niveau du service juridique (droit des affaires, droit des contrats, droit immobilier, assurances, Propriété Intellectuelle, Contentieux) et conformité (RGPD, Éthique, Sapin II ...), il vous appartient :

De remonter les informations de votre périmètre en toute transparence et de ne rien cacher ni modifier dans les informations transmises.

De respecter les délais, les règles et les procédures du Groupe

De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer le traitement et la résolution des dossiers transmis à votre service



De représenter la société auprès des tiers et notamment de signer des contrats au nom des filiales du groupe Api Restauration (par exemple cabinets d'avocats, courtiers en assurance, formalités diverses, dépôts auprès de l'INPI, prestataires intervenant pour votre service...)

De représenter la société auprès des administrations publiques, le cas échéant.

II/ EXÉCUTION DE LA PRÉSENTE DÉLÉGATION

La présente délégation de pouvoirs, que vous déclarez accepter, vous est consentie pour toute la durée de l'exercice de vos fonctions de Directeur de périmètre.

Vous vous engagez à prendre toutes les mesures utiles à l'accomplissement de votre mission et à vous assurer qu'elles sont effectivement respectées.

Vous disposerez par ailleurs des pouvoirs et de l'autorité nécessaires pour vous permettre d'assurer pleinement les responsabilités qui vous sont déléguées.

Vous pourrez également engager les dépenses utiles à la bonne exécution de la présente délégation dans le cadre des procédures internes de la Société et négocier avec les tiers.

En cas d'impossibilité où vous vous trouveriez d'assumer vos responsabilités, vous devrez informer par écrit et sans délai votre Direction Générale.

L'attention du délégataire est attirée sur les responsabilités personnelles de tous ordres et notamment les responsabilités pénales qui s'attachent à l'exécution des obligations qui lui sont confiées.

Le délégant se réserve la faculté de suspendre ou de retirer les pouvoirs délégués par la présente, sans qu'il en résulte une modification de votre qualification, donc de votre contrat de travail.



III/ DUREE DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

La présente délégation prend effet à compter de la signature de la présente, et annule, si elle existe, toute délégation précédemment signée.

Néanmoins, pendant et uniquement pendant la durée de votre période d'essai, l'utilisation de cette délégation est conditionnée à l'accord écrit préalable de votre N+1.

Fait à Mons-en-Baroeul, en 2 exemplaires originaux, Le 13 Juin 2022

.....
.....

Damien DEBOSQUE

Directeur Général

API RESTAURATION

Directeur Général

API DEVELOPPEMENT

(Bon pour acceptation de la délégation de pouvoirs et responsabilités ci-dessus).

Bon pour acceptation de la
délégation de pouvoirs et responsabilités
ci-dessus

Mathilde Dehaene

*Responsable Service Juridique Droit
des affaires & conformité*

